

ERRATUM

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public paru dans ce journal le 27 juin 2019 relativement à la publication des règlements 19-032, 19-033 et 19-034.

La date de signature de l'avis public aurait dû se lire comme suit : « 27 juin 2019 ».

Fait à Montréal, le 28 juin 2019

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat